

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 25 (1967)
Heft: 2

Artikel: Comptes nationaux et politique économique
Autor: Schmutz, Bernard A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-136200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes nationaux et politique économique

Bernard A. Schmutz

Bureau fédéral
de statistique, Berne

Le lien entre information statistique et politique économique procède de la définition de l'économétrie: intégration des approches théorique et expérimentale en économie, en vue d'une connaissance efficace¹. Pour être expliqués, et non simplement décrits, les phénomènes économiques sont transposés dans un cadre conceptuel correspondant à la formulation théorique. Celle-ci définit un ensemble de variables numériques et leurs interactions, que l'observation statistique permet de spécifier (structures). Le modèle, et le schéma expérimental équivalent, diffèrent suivant l'analyse. D'une manière générale, il s'agit de prévision et de décision. Dans la prévision, les éléments endogènes, de nature économique, sont déterminés d'après des perspectives pour les variables exogènes, souvent extra-économiques, non soumises à action. Dans un modèle décisionnel, des valeurs de variables endogènes, ou objectifs, sont obtenues par une action sur les variables exogènes, ou instrumentales. En fait, la prévision précède la décision, et l'on a simultanément des variables à prévoir, des objectifs, des perspectives et des instruments.

La théorie macroéconomique détermine le schéma des comptes nationaux. La prévision permet d'évaluer les résultats de mesures alternatives de politique économique; ou, l'instrument étant choisi, de connaître l'intensité nécessaire pour atteindre les objectifs². Ceux-ci peuvent différer avec la durée de la période envisagée. A court terme, la politique économique est surtout conjoncturelle, visant à stabiliser la croissance. Par définition, l'action sur les structures se situe dans une période plus longue. Du point de vue statistique, elle nécessite l'élargissement des schémas habituels de comptes nationaux. Quelques réalisations sont résumées ci-après, et le Cinquième Plan français de développement économique et social est présenté brièvement comme exemple de politique structurelle à moyen terme.

I. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES COMPTES NATIONAUX

La comptabilité nationale décrit quantitativement l'ensemble de l'activité économique de la nation au cours d'une période donnée. Le cadre comptable permet de spécifier des relations théoriques importantes. Celles-ci impliquent un découpage simplifié et opération-

¹ E. MALINVAUX: *Méthodes statistiques de l'Econométrie*, Dunod, Paris, 1964, chap. 2; J. MARCZEWSKI: *Comptabilité nationale*, Dalloz, Paris, 1965, p. 582 ss.; L. SOLARI: « Contenu et portée des modèles économétriques », *Dialectica*, 17, 1963, n° 4, p. 328-352; G. STUVEL: *Systems of Social Accounts*, Clarendon Press, Oxford, 1965, chap. 1.

² C. CLARK et G. STUVEL (éd.): *Income Redistribution and the Statistical Foundations of Economic Policy*, International Association for Research in Income and Wealth, Income and Wealth, Series X, Bowes & Bowes, Londres, 1964, chap. 1-5; OCDE: *Techniques de prévision économique*, Etudes économiques, Paris, 1965, Introduction (C. W. McMahon).

nel de l'activité économique, avec les concepts de produit, dépense et revenu nationaux, et quelques autres variables globales représentant des marchés spécifiques. Le niveau d'agrégation et le caractère général distinguent les comptes nationaux des théories walrasienne et marshallienne de l'équilibre. Toute modification d'une variable affecte nécessairement d'autres marchés (par exemple, marchés de l'emploi, des biens et services, des capitaux, de l'argent, des devises). Les relations de comportement entre parties à ces marchés (personnes et institutions) décrivent leurs réactions. Elles sont complétées par la définition d'égalités. Ces relations de définition constituent en outre un cadre pour une description cohérente.

L'activité économique est formée d'opérations entre agents titulaires d'un pouvoir de disposition sur les biens et porteurs des relations de la production et de l'échange. La théorie définit des catégories homogènes d'opérations, correspondant à des fonctions, et des secteurs, formés d'agents dont le rôle et le comportement économiques sont spécifiques. Un ensemble d'opérations constituent un flux, et plusieurs flux un réseau, qu'un système de comptabilité en partie double peut décrire. Un tel système est extensible, et s'adapte donc à différentes déconsolidations de l'activité nationale. Une représentation matricielle peut être aussi envisagée, avec une même nomenclature pour les lignes et les colonnes. Enfin, ces réseaux intégrés peuvent être mis en équations et présentés graphiquement. L'algèbre et la géométrie des réseaux trouvent une application en comptabilité nationale ¹.

II. SCHÉMAS COMPTABLES TOTALEMENT ARTICULÉS ET SCHÉMAS OPÉRATIONNELS

Tout schéma comptable peut être décrit par élargissement progressif d'un schéma élémentaire, correspondant à la déconsolidation graduelle de l'activité économique nationale entre catégories d'opérations et entre secteurs ². La déconsolidation fonctionnelle, ou « verticale », donne lieu à l'ouverture de comptes de base, eux-mêmes subdivisés « horizontalement » entre secteurs. Le système articulé le plus simple n'a que deux comptes de base et un secteur (économie fermée, ou économie mondiale). Il représente les deux aspects fondamentaux de l'activité économique : production et financement, ou opérations réelles et financières, et fait apparaître deux identités : somme des revenus produits = dépenses imputées à la production, et l'inverse. Ce schéma est élargi, encore pour un secteur, avec trois comptes de base, en déconsolidant les opérations financières entre financement de la consommation (compte Revenu et dépense), et financement de l'investissement (compte Capital). On peut ainsi spécifier les égalités du modèle keynésien et relier les flux, durant une période, aux stocks en début et fin de période. Une nouvelle catégorie d'opérations apparaît, relative à l'épargne. Enfin, le compte Capital peut être subdivisé, pour enregistrer séparément l'accumulation réelle et l'accumulation financière. On distingue ainsi simultanément les opérations réelles et financières, et les opérations courantes et en capital. La réévaluation aux valeurs courantes des stocks réels et financiers, tenant compte des variations de revenus liées à la détention de ces stocks (gains et pertes en capital) fait correspondre les comptes Capital et les bilans d'ouverture et de clôture.

Une subdivision sectorielle élémentaire distingue l'économie nationale du reste du monde, pour lequel l'ensemble des opérations inter-secteur peuvent être consolidées. II

¹ J. MARCZEWSKI : *op. cit.*

² G. STUVEL : *op. cit.*

s'agit d'une consolidation par secteur, ou « verticale », et non par compte de base. On obtient donc un schéma à quatre comptes, suivant le nombre des comptes de base, représenté ici sous forme matricielle. Les rentrées, ou recettes, sont conventionnellement inscrites sur les lignes, et les coûts, ou dépenses, dans les colonnes. Les identités et articulations suivantes sont apparentes :

1. Bilans :

$$AR_0 + AF_0 = L_0 \text{ et } AR_1 + AF_1 = L_1$$

2. Relations entre flux et stocks :

$$AR_1 = AR_0 + VR - DR + R$$

$$AF_1 = AF_0 + VF - DF + B + R$$

$$L_1 = L_0 + S + K + R$$

3. Production :

$$C + VR + E = P + I$$

ou $P = C + VR + (E - I)$ (équation du produit intérieur brut)

4. Consommation :

$$P - DF + Z = C + S + G$$

Le revenu national est calculé par déduction des impôts indirects, nets des subventions, dans les deux membres de l'équation.

5. Accumulation réelle et financière :

$$S + K = VF - DF + B \text{ (VF = VR)}$$

L'inscription de DR au débit et au crédit du compte 4, avec signe négatif, permet d'obtenir la formation nette de capital et de relier flux et bilans réels.

6. Opérations avec l'extérieur :

$$I + G + B = E + Z + K$$

Le même résultat est obtenu à partir des équations 3, 4 et 5. On peut établir séparément la balance commerciale ($E - I$), la balance des paiements courants ($B - K$), et le prêt ou emprunt net au reste du monde (B).

En pratique, l'évaluation statistique de bilans nationaux annuels n'est pas réalisée. En revanche, toutes les comptabilités nationales comportent une déconsolidation sectorielle pour au moins un compte de base. Le schéma est totalement articulé lorsqu'une même déconsolidation est appliquée à chaque compte de base, et que la provenance et la destination de chaque flux apparaissent distinctement dans les comptes. Si l'on se réfère à un tableau dont les lignes indiquent les comptes de base et les colonnes les secteurs, un système totalement articulé comporte un compte pour chaque case, à l'exception de la colonne Reste du monde. Cependant, les difficultés d'évaluation statistique vont de pair avec la déconsolidation sectorielle. On adopte donc des schémas simplifiés mais opérationnels, dans lesquels la déconsolidation sectorielle diffère avec les comptes de base et des comptes

Schéma à quatre comptes de base et déconsolidation sectorielle entre économie nationale et reste du monde¹

			1	2	3	4	5	6	7	8
Bilan d'ouverture 1						AR ₀	AF ₀			
Opérations courantes	réelles	production: compte Production (ou Exploitation) . . . 2			C	VR		E		
	financières	consommation: compte Revenu et dépenses 3		P			-DF	Z		
Opérations en capital	réelles	accumulation réelle: compte Dépenses en capital 4				-DR	VF			
	financières	accumulation financière: compte Financement du capital 5	L ₀		S			K	R	L ₁
Ensemble des opérations avec le reste du monde: compte Reste du monde 6				I	G		B			
Réévaluations 7						R	R			
Bilan de clôture 8						AR ₁	AF ₁			
<p>¹ Les propositions de revision du système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) sont présentées sous une forme analogue. ONU, Conseil économique et social, Commission de statistique: <i>Système de comptabilité nationale. Propositions en vue d'une revision du SCN de 1952</i>, réf. E/CN.3/320, New York, 1965.</p> <p><i>Symboles :</i></p> <p>AF actif financier AR actif réel B prêt ou emprunt net au reste du monde C dépenses de consommation finale DF provisions pour consommation de capital fixe</p>			<p>DR dépréciation réelle du capital fixe G transferts courants nets au reste du monde I importations de biens et de services K transferts nets en capital du reste du monde L passif financier P valeur ajoutée brute R réévaluation du bilan d'ouverture aux valeurs courantes S épargne nette VF ressources financières affectées à la formation intérieure de capital VR formation intérieure brute de capital Z revenu net des facteurs de la production versé par le reste du monde</p>							

pour mémoire permettent de classer séparément la provenance et la destination des flux tout en garantissant la cohérence des résultats. Ce système pseudo-articulé, développé surtout en France, intercale des comptes d'opérations, ou comptes de marché (comptes écrans), entre comptes de secteurs, ou comptes d'agents. Il convient de trouver le minimum d'articulation et le maximum de consolidation sectorielle conciliables avec l'analyse économique envisagée.

III. BASES STATISTIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE À COURT TERME

Il n'y a pas dichotomie entre prévision à court terme et à moyen terme. La politique conjoncturelle poursuit en général des objectifs de croissance pour la durée du cycle. Mais elle demande une information plus rapide, donc souvent plus sommaire. Et surtout, les fluctuations conjoncturelles marquent l'ensemble de l'activité économique. Elles consistent en variations successives de flux et de stocks génératrices de déséquilibres. Les théories diffèrent par la signification attribuée à des disparités entre grandeurs globales: par exemple, entre valeurs monétaires, entre offre et demande (capitales, monnaie, biens de consommation), entre valeurs escomptées et effectives, entre flux monétaires et réels. Les objectifs de la politique de stabilisation sont donc globaux. Dans les comptes nationaux, il s'agit essentiellement d'agrégats pour différentes fonctions. Les moyens d'action, financiers et monétaires, interviennent également à ce niveau. Enfin, la prévision à court terme revêt un caractère surtout normatif (exactitude de la décision à prendre) et peut ainsi rester globale. L'exactitude de la prévision est plus importante si celle-ci est diffusée, ou doit servir à des utilisations auxiliaires, par exemple pour la gestion d'entreprises publiques ou comme référence pour une politique des salaires. Dans les pays avec planification indicative à moyen terme, la politique économique à court terme s'inscrit cependant dans le processus de réalisation du plan ¹.

Les procédures et techniques de prévision à court terme ont été améliorées par l'établissement de comptes nationaux prospectifs, présentant des grandeurs cohérentes, et non plus seulement des tendances (indicateurs conjoncturels). La chronologie des prévisions est commandée par le budget: prévision prébudgétaire conditionnelle, suivant l'hypothèse d'une politique inchangée (niveau ou taux de variation des recettes et dépenses de l'Etat, excédent ou déficit budgétaire; politique monétaire) ou compte tenu d'éventuelles modifications; prévision sur la base du budget, envisagé comme un plan. L'évaluation porte sur les principales composantes de la demande globale, les importations, le revenu total et disponible des ménages privés, et la capacité de production. Certaines variables sont autonomes, d'autres déterminées, et la prévision complète résulte d'approximations successives ou de la résolution d'un système d'équations simultanées ². Les opérations du secteur public, courantes et en capital, sont variables instrumentales.

La consommation privée est surtout fonction du revenu disponible. La propension marginale à consommer est fondamentale en théorie, où elle est liée au multiplicateur. Lorsque la méthode de prévision est itérative, une première évaluation, provisoire, est nécessaire pour calculer la demande globale et la dépense imputée au produit national. On obtient ensuite le revenu disponible, qui fournit à son tour une nouvelle prévision de la consommation ³. Les investissements industriels en capital fixe représentent généralement une variable à la fois endogène et exogène. Ils sont reliés, au moyen de modèles dynamiques, à divers indicateurs (par exemple, bénéfices, amortissements, indices de liquidité générale, taux d'utilisation de la capacité de production, mouvement de la production ou des ventes) puis les résultats sont corrigés sur la base de données « d'intention » (projets subjectifs des entités économiques) et de « pré-flux » (commandes, contrats, engagements,

¹ J. MAYER: « L'utilisation des comptes nationaux pour la politique économique et les modèles en France », dans C. CLARK & G. STUVEL: *op. cit.*, chap. 4.

² OCDE: *op. cit.*

³ Diverses subdivisions peuvent être faites, notamment entre biens durables et non durables, et d'autres relations, par exemple avec les liquidités disponibles, servent aussi parfois à la prévision.

etc., qui précèdent dans certains secteurs la réalisation effective des opérations). Il en est de même pour la construction. Les investissements en stocks sont surtout déterminés par le mouvement d'affaires et des prix, mais le taux de constitution est très instable. La demande extérieure dépend des perspectives d'activité économique à l'étranger. Elle représente une variable partiellement endogène, dans la mesure où elle résulte aussi du niveau concurrentiel de l'économie nationale et de la capacité de production disponible. Les importations sont déterminées par la demande globale. Le produit national brut probable est traduit en termes d'emploi, de revenus et de prix. La capacité productive est évaluée à partir d'une prévision des ressources en main-d'œuvre et de l'augmentation du produit réel par personne active ou temps de travail. La hausse des taux de rémunération n'est qu'en partie autonome, la tension du marché de l'emploi pouvant être cause de glissements de salaires. Les autres revenus échéant aux ménages privés (revenus d'exploitation et au titre de la propriété) sont généralement évalués par extrapolation ou par comparaison avec les revenus salariaux. Une prévision des prix à la consommation permet de recalculer la consommation privée en fonction du revenu disponible réel. Lorsque le résultat diffère du montant provisoire, il n'y a pas cohérence et l'ensemble des variables doit être réévalué pour une valeur différente de la consommation. Si toutes les relations fonctionnelles sont spécifiées sous forme d'équations, le problème prévisionnel est résolu en une seule étape. Cela suppose cependant des séries statistiques suffisantes pour une période écoulée minimum. En fait, la méthode reste le plus souvent itérative, en usant de modèles uniquement partiels, ce qui permet de tenir compte de conditions historiques prévisibles mais non renouvelables.

Les systèmes normalisés de l'OECE et des Nations Unies¹ correspondent surtout à une comptabilité de revenus, convenant à la prévision à court terme. Les comptes Production des trois secteurs de l'économie nationale (entreprises non financières et financières, administrations publiques, ménages et organismes privés sans but lucratif) sont consolidés, ce qui dissimule les transactions en biens et services non finaux. Le total est égal au produit national brut aux prix du marché (et dépense imputée) et le solde au revenu national. Un compte Revenu national est intercalé entre le compte Production consolidé et les comptes d'affectation des administrations publiques et des ménages privés, qui indique les catégories de revenus produits et sert en même temps de compte d'affectation des sociétés et entreprises publiques (les entreprises individuelles sont assimilées aux ménages). Les opérations intérieures en capital sont consolidées. Seul le solde des opérations financières avec le reste du monde (prêt ou emprunt net, y compris opérations monétaires) apparaît, égal au solde des opérations courantes (signe inverse), et ferme le réseau des flux. Toutes les transactions avec l'extérieur sont groupées dans un compte distinct. Diverses ventilations sont présentées sous forme non articulée, dans des tableaux extra-comptables (en particulier, ventilation du produit intérieur brut au coût des facteurs entre branches d'activité, des dépenses courantes de l'Etat d'après la nature, l'objet et l'institution responsable de la dépense, de la consommation privée entre catégories de biens et de services, de la formation intérieure brute de capital entre produits, branches d'activité et secteurs institutionnels). Ce schéma a été repris dans ses grandes lignes pour les comptes nationaux de la Suisse. On y distingue un secteur supplémentaire, les assurances sociales publiques et privées, et

¹ OECE: *Système normalisé de Comptabilité nationale*, Paris, 1958; ONU: *Système de Comptabilité nationale et Tableaux connexes*, Etudes méthodologiques, Série F, n° 2/Rev. 1, New York, 1960. L'évaluation du revenu national par addition des différentes catégories de revenus a précédé l'établissement de comptabilités nationales. Les premiers schémas comptables ont été conçus de manière à être immédiatement applicables, avec uniquement une déconsolidation des comptes Revenu et dépenses.

les comptes Produit national et Revenu national sont réunis. Cette comptabilité sert de cadre à la prévision à court terme ¹.

Les schémas comptables normalisés ont été conçus pour permettre la comparaison entre pays dont l'appareil statistique est très inégalement développé, et servir de base à de nouveaux programmes nationaux. Ils sont élémentaires, et aujourd'hui souvent dépassés. Les propositions de revision du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) ², inspirées d'un projet du professeur R. Stone, envisagent une déconsolidation de tous les comptes de base, intégrant notamment dans les comptes nationaux les tableaux d'échanges interindustriels et d'opérations financières en capital et monétaires. Cet élargissement du schéma comptable traditionnel l'adapte à la prévision et à la politique à moyen terme.

IV. BASES STATISTIQUES DE LA POLITIQUE STRUCTURELLE

Suivant une notion dynamique, les structures d'un ensemble économique-social sont formées d'éléments relativement stables au cours d'une période donnée ³. L'évolution est irréversible ou discontinue. Elle peut être néanmoins influencée par les fluctuations et la politique conjoncturelles (par exemple, effets durables de la politique financière et monétaire), en plus des facteurs infra-économiques (par exemple, progrès technique). La politique structurelle tend à modifier les structures existantes, suivant des critères comme l'efficacité économique, le bien-être, ou la justice sociale.

Le champ d'application de la politique structurelle apparaît surtout sous forme d'une déconsolidation sectorielle des comptes de base. Divers schémas ont été élaborés, beaucoup plus développés que les systèmes normalisés tout en restant opérationnels. La déconsolidation sectorielle diffère avec les comptes de base, traduisant chaque fois les classifications les plus significatives. Dans un tableau synoptique, cette déconsolidation a pour effet une multiplication des colonnes et des lignes (sous-matrices).

La subdivision sectorielle diffère surtout entre opérations réelles et financières. Pour les opérations réelles, les principales classes de comptes se rapportent aux branches d'activité et aux produits. Pour les opérations financières, la ventilation est surtout institutionnelle, par unités de financement. Ces deux classifications sont liées, sans se recouvrir, par des comptes pour mémoire, dans lesquels l'ensemble des éléments d'une matrice sont remplacés uniquement par la somme des éléments par ligne et par colonne. Les comptes d'opérations courantes et la balance des paiements des pays à économie de marché ⁴ traduisent un accord sur les principaux concepts théoriques. Les schémas s'inspirent du SCN et du Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international ⁵. Les comptabilités nationales traditionnelles spécifient des relations fondamentales tracées par Keynes, et le Manuel a pour origine des postulats théoriques formulés par Taussig. Au contraire, la théorie, et le schéma comptable, diffèrent entre pays pour les opérations en capital. Plusieurs orientations existent, basées sur les travaux de Hicks (bilans nationaux), de Triffin

¹ « Considérations sur la croissance de l'économie suisse », *Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique*, 1965, n° 3-4.

² Voir tableau.

³ R. BARRE: *Economie politique*, t. 1, Coll. Thémis, PUF, Paris, 1963, p. 190 ss.

⁴ Le cadre notionnel diffère pour le système de comptes et balances du produit matériel, appliqué dans les pays socialistes.

⁵ *Balance of Payments Manual*, 3^e éd., Washington, 1961.

(offre monétaire), de Holtrop (liquidité), et sur le Plan Monnet (besoin et capacité de financement des secteurs)¹. Les principaux critères de classification retenus pour chaque compte de base dans les propositions de révision du SCN ² sont rappelés ici, sans mention des problèmes de définition, de comptabilisation et d'évaluation statistique qu'ils présentent.

1. Opérations courantes

Pour la production, il importe surtout de connaître l'origine et l'utilisation des produits, et la composition en facteurs et produits des branches correspondantes. La demande finale et intermédiaire est ventilée successivement entre catégories de biens et services, puis branches d'activité. Les dépenses de consommation de l'Etat et des ménages privés sont également classées suivant leur objet. Dans chaque branche, la valeur ajoutée brute est calculée résiduellement. Les catégories de produits sont délimitées d'après les principales productions des branches d'activité. L'unité de production (établissement, ou exploitation) ne correspond pas à l'unité financière lorsque la production est diversifiée. La déconsolidation du compte Revenu et dépenses distingue des groupes sociaux dont la situation est comparable du point de vue de la distribution et de l'affectation des revenus. Un ou plusieurs comptes pour mémoire (valeur ajoutée, ou éléments de la valeur ajoutée: revenus salariaux, excédents d'exploitation, provisions pour consommation de capital fixe, impôts indirects nets) permettent de passer de la valeur ajoutée dans les branches d'activité aux mêmes totaux dans les comptes institutionnels. Une déconsolidation élémentaire est faite généralement entre entreprises non financières constituées en sociétés et quasi-sociétés, institutions financières et monétaires, administrations publiques, et ménages et organismes privés sans but lucratif. Les ménages peuvent être eux-mêmes subdivisés par classes de revenu ou groupes socio-économiques, en utilisant au besoin des comptes pour mémoire. Enfin, des comptes indiquant la nature des transferts de revenus (produits ou redistribués) sont également ouverts.

2. Opérations en capital

En ce qui concerne les opérations réelles, les investissements en capital fixe et l'accroissement des stocks sont répartis entre branches d'activité, et les investissements de l'Etat (dépenses en capital social) suivant leur objet. La déconsolidation des opérations de financement est institutionnelle. Les comptes montrent comment l'épargne des secteurs intérieurs, et éventuellement du reste du monde, finance la formation intérieure de capital et d'éventuels investissements à l'extérieur. La classification peut ou non coïncider avec celle des opérations financières courantes. Les institutions financières et monétaires peuvent être subdivisées suivant leur rôle, et un autre jeu de comptes (créances financières) indiquer la nature des opérations (par exemple, encaisses et dépôts; actions et obligations; autres). Un compte Transferts nets en capital montre également les modifications intervenant dans la répartition de l'épargne. Un ou plusieurs comptes pour mémoire sont ouverts, pour passer de la classification institutionnelle à la classification par branche.

Une déconsolidation régionale peut être envisagée tant pour l'économie nationale que pour le reste du monde. Des classifications plus détaillées (à deux ou trois degrés) que

¹ G. S. DORRANCE: *Financial Accounting: Its Present State and Prospects*, IMF Staff Papers, vol. XIII, 1966, n° 2, p. 198-228.

² *Op. cit.*, en particulier chap. 2, 4, 5 et 6.

dans les comptes peuvent faire l'objet de tableaux connexes. Par exemple, pour les branches d'activité, suivant la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique* (CITI)¹; pour les produits, également suivant la *Classification type pour le commerce international* (CTCI)²; pour les opérations de l'Etat, suivant le *Manuel de classification économique et fonctionnelle des opérations de l'Etat*³; pour les opérations financières en capital, entre créances étrangères et intérieures, et pour celles-ci, suivant l'échéance et le créancier, ou la nature juridique. Diverses subdivisions des secteurs institutionnels peuvent être faites. Par exemple, les institutions financières et monétaires sont réparties entre système monétaire (administration monétaire; autres institutions), compagnies d'assurance et caisses de retraite, et autres institutions financières; les administrations publiques, entre gouvernement central, autorités locales, caisses de sécurité sociale.

V. CINQUIÈME PLAN FRANÇAIS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL⁴

La relation entre élaboration des comptes nationaux et politique économique est étroite en France, où le Ministère de l'économie et des finances, centre de décision majeur, groupe aussi l'ensemble des travaux de préparation des comptes (Service des études économiques et financières). Ceux-ci englobent des tableaux d'échanges interindustriels et d'opérations financières en capital, et présentent une nomenclature détaillée des opérations pour l'ensemble des secteurs (comptes écrans)⁵. Les budgets économiques sont également accompagnés de semblables tableaux prospectifs, depuis 1959 et 1961. Le Cinquième Plan innove en ajoutant à la projection habituelle en volume pour l'année terminale une projection en valeur⁶. Ces projections résultent d'une double démarche: étude des évolutions possibles, pour permettre aux pouvoirs publics de fixer les orientations générales du développement; étude des perspectives cohérentes avec ces orientations et des conditions de réalisation. Elles ont donc un contenu à la fois normatif et prévisionnel. Certaines représentent des objectifs, à la réalisation desquels est attachée une stratégie; d'autres sont purement indicatives, exerçant des effets « éclairants ». Le Plan agit comme « réducteur d'incertitudes ». Pour les entreprises, celles-ci résultent de l'évolution de la demande, de la concurrence et du progrès technique, et le Plan constitue une « étude de marché généralisée ».

Le secteur public se prête à la planification directe. Il exerce lui-même des effets d'entraînement sur des activités pour lesquelles la demande de l'Etat est importante. Dans le secteur privé, la réalisation d'objectifs dépend surtout d'incitations financières: contrôles

¹ ONU: Etudes statistiques, Série M, n° 4/Rev. 1, New York, 1958.

² ONU: Numéro de vente 58 XVI.2, New York, 1958.

³ ONU: Etudes statistiques, Série M, n° 34, New York, 1961.

⁴ *Plan de Développement économique et social 1966-1970*, 2 vol. (cinquième plan et annexes, brochures n° 1278 et 1278 bis), Paris, 1965 (disponible à « La Documentation française », 14-16, rue Lord-Byron).

⁵ Voir par exemple: « Les comptes de la nation de l'année 1965 », *Etudes et Conjoncture*, 21, 1966, n° 6 (rapport, comptes, agrégats).

⁶ Une bibliographie importante traite de la planification française ou du Cinquième Plan. Voir notamment: B. BALASSA: « Wither French Planning? », *QJE*, novembre 1965, p. 537-554; P. FRADAULT: « France's Plan and the Part of the Banking System in its Drafting and Execution », *Banca Nazionale Del Lavoro Quarterly Review*, n° 75, décembre 1965, p. 355-375; *La planification comme processus de décision*, Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques, n° 140, A. Colin, Paris, 1965; P. MASSÉ: *Le Plan ou l'Anti-hasard*, Gallimard, Paris, 1965; la revue *Prospective*, et le *Bulletin du CEPREL* (Centre d'étude de la prospection économique à moyen et à long terme).

de prix, octrois de ressources (prêts, bonifications d'intérêts, régimes fiscaux d'amortissement favorables), contrôles financiers (crédits, émissions d'emprunts). Elles peuvent viser, par une procédure quasi contractuelle, des réformes structurelles précises. Mais il existe des activités peu influençables, par exemple lorsque les marges d'autofinancement sont élevées, ou la demande extérieure importante. En ce qui concerne les opérations financières, il s'agit encore surtout de perspectives indicatives.

Il n'est pas fait état du cheminement annuel probable ou souhaitable entre années de départ et d'arrivée. Cependant, des indicateurs d'alerte sont définis (clignotants), qui doivent déclencher, le cas échéant, la mise en œuvre de mesures correctives. Ils font apparaître les tensions inflationnistes (niveau général des prix, équilibre des échanges extérieurs) et les ralentissements de l'activité (croissance de la production intérieure brute et de la production industrielle, investissement productif, situation de l'emploi) dépassant les seuils de variation tolérables.

Le cadre institutionnel d'élaboration du Plan est formé de commissions de modernisation, groupant des représentants de l'administration publique, des organisations syndicales et patronales, éventuellement d'associations de consommateurs, et des experts. Ces commissions fixent, pour les activités de leur compétence, les objectifs et moyens de réalisation conformes aux orientations générales. Il existe des commissions « verticales », au niveau des branches de la production et en matière d'équipement collectif. Les commissions de production¹ envisagent l'ensemble des problèmes concernant la demande, notamment extérieure, la main-d'œuvre et la productivité, la fiscalité et le financement des investissements, la recherche, l'amélioration des structures, et le développement régional². Les commissions budgétaires pour l'équipement collectif³ évaluent les besoins du secteur dont elles ont la charge, les classent par ordre de priorité, puis établissent des programmes de réalisation pluriannuels. Des commissions « horizontales » rendent les différentes orientations cohérentes (équilibres prospectifs) en procédant à des arbitrages⁴.

A. PROJECTION EN VOLUME

Elle est basée sur les relations entre la production et ses facteurs, et entre les éléments de la demande finale. Une augmentation moyenne annuelle de 5 % de la production intérieure brute⁵ est fixée comme objectif général, d'après les études des commissions de modernisation et de l'INSEE. Ce taux représente une limite « économique », légèrement en retrait de la limite physique d'expansion mais permettant de réaliser les équilibres fondamentaux. Il dicte certaines utilisations: intensification de l'investissement productif⁶;

¹ Par exemple, commissions de l'agriculture, des industries agricoles et alimentaires, des industries de transformation, de la sidérurgie, de la chimie, du bâtiment et des travaux publics, de l'artisanat, du commerce, du tourisme et des transports.

² Des comptes régionaux ont été publiés récemment pour l'année 1962. Voir: *Etudes et Conjoncture*, série Etudes de comptabilité nationale, n° 9, 1966, et M. SOUBIE: « Présentation d'un cadre comptable régional », *Etudes et Conjoncture*, 20, 1965, n° 10, p. 95-105.

³ Par exemple, commissions de l'équipement culturel, de l'équipement scolaire, universitaire et sportif, de l'équipement sanitaire et social, de l'équipement urbain, de la recherche scientifique.

⁴ Par exemple, commissions de l'économie générale et du financement, de la main-d'œuvre, de la productivité, de l'aménagement du territoire.

⁵ Produit intérieur brut moins valeur ajoutée par les salariés d'administrations publiques et de ménages privés.

⁶ Investissements des entreprises, sans certains établissements publics ne concourant pas à la production proprement dite.

encouragement de l'innovation scientifique et technique; poursuite d'une politique active de l'emploi et de la formation professionnelle; promotion des exportations. Des options portent sur différents éléments de la demande, en particulier les utilisations générales (équipements collectifs, logements).

1. Equilibre de l'emploi

L'offre d'emploi en 1970 est évaluée, pour l'agriculture et vingt-huit branches de l'industrie et des services, à partir d'une prévision de la production pour une structure de la demande finale conforme aux orientations du Plan. Cette demande est ventilée entre catégories de produits, et un tableau d'échanges interindustriels (matrice inversée) permet de calculer la valeur ajoutée brute par branche, en termes de comptabilité nationale. Les besoins en main-d'œuvre en sont déduits, compte tenu des perspectives d'accroissement de la valeur ajoutée par homme-année ou homme-heure. Les investissements productifs correspondants sont estimés sur la base des travaux des commissions de modernisation, ou au moyen de calculs économétriques (rapport entre investissement et chiffre d'affaires, coefficients de capital, etc.).

Les ressources en main-d'œuvre en 1970 résultent d'une prévision de la population totale et des taux d'activité. L'équilibre avec les besoins s'établit moyennant un chômage de 350.000 personnes, attribué surtout à la mobilité, et l'ajustement de certains taux d'activité à une légère détente du marché de l'emploi. L'augmentation probable de la population active atteint 0,7 % par an. Une réduction de la durée hebdomadaire du travail de 1 h. 30 entre 1962 et 1970 constitue une option. Les perspectives d'emploi sont traduites en termes de professions et de niveaux de qualification pour orienter la formation professionnelle.

2. Equilibre des ressources et utilisations en biens et services

La projection de l'offre et de la demande finales est établie aux prix de 1962. Les actions de productivité dictées par l'objectif de croissance incombent d'abord aux agents producteurs. L'Etat assume cependant le développement de l'infrastructure. En outre, le rapport entre productions et utilisations doit satisfaire diverses options: équilibre de la balance des paiements, avec réduction simultanée de l'excédent des opérations financières en capital et du déficit des opérations courantes; accroissement de la consommation privée par tête comparable à la période 1960-1965; construction de 480.000 logements en 1970, adaptée aux structures de revenus (plus de la moitié de logements économiques). D'une manière générale, ces options impliquent une augmentation de la formation intérieure brute de capital par rapport à la production intérieure brute. La consommation des ménages privés est évaluée par catégories de produits, et la projection des échanges extérieurs envisage une ouverture croissante de l'économie.

B. PROJECTION EN VALEUR

Une telle projection tient compte de l'évolution des prix, et indique ainsi les conditions dans lesquelles le développement est compatible avec la stabilité monétaire. Elle se justifie d'autant plus que l'économie est ouverte, l'évolution des prix affectant la compétitivité extérieure. Il s'agit cependant encore de valeurs « réelles », et non nominales, traduisant

uniquement les modifications de la structure des prix par rapport au niveau général pour la production intérieure brute. Ces modifications représentent à la fois des objectifs et des perspectives, notamment en matière de revenus: prix agricoles et industriels, tarifs des entreprises publiques, loyers, etc. Les prix relatifs sont calculés pour les éléments de la demande globale au moyen d'un tableau d'échanges interindustriels. L'équilibre économique d'ensemble comprend une projection, par secteur institutionnel, des revenus, de l'épargne et de l'investissement. Les investissements inscrits au Plan et les objectifs pour la balance des paiements impliquent une formation importante d'épargne intérieure. Il doit y avoir hausse du taux d'épargne global par rapport à la production intérieure brute et redistribution sectorielle de la formation d'épargne, du fait surtout d'une promotion de l'autofinancement. Celui-ci détermine la capacité d'investir lorsque l'endettement des entreprises est déjà élevé. La comparaison avec la répartition institutionnelle des investissements fait apparaître l'offre et la demande de chaque secteur en moyens de financement. L'intervention d'intermédiaires financiers, avec le système de « roulement » qu'elle comporte, permet de financer des investissements avec une épargne à plus court terme et de réaliser l'équilibre ex post du point de vue de l'échéance. Les conditions de financement doivent être améliorées, et l'épargne à long terme encouragée. Enfin, le Plan prévoit la répartition des revenus produits, entre catégories de revenus et classes de bénéficiaires, et le revenu disponible des ménages privés. Il y a là l'amorce d'une politique des prix et des revenus, encore indicative, à partir de laquelle des institutions et des procédures doivent être progressivement mises en place.

REVUE ÉCONOMIQUE

Publication bimestrielle
avec le concours de la VI^e Section de l'École Pratique des Hautes Études
et du Centre National de la Recherche Scientifique

Volume XVIII, n° 3 — Mai 1967: ÉTUDES INTERSECTORIELLES

Essai d'interprétation topologique des systèmes interrégionaux (à suivre)	C. PONSARD
Les relations entre productivité et prix relatifs au niveau des branches (Economie française 1949-1963)	L.-A. VINCENT
Perfectionnements récents du tableau des échanges interindustriels.	G. DELANGE
Le tableau interindustriel régional	R. JOUANDET - BERNADAT
Les relations entre emploi, consommation et productivité dans les branches de l'économie française	J.-P. COURTHEOUX

Le numéro	10 F
Abonnement	
France	55 F
Etranger	65 F

Abonnements: 103, Bd Saint-Michel, Paris 5^e - C. C. P. Paris 21335-25